Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212900146-20260605-2026_06_62-DE

Département du Finistère

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE

BOTSORHEL

Nombre de membres en exercice :	**11**
Nombre de membres Présents :	**8**
Nombre de suffrages Exprimés :	**11**
VOTE :	
Pour :	**0**
Contre :	**11**
Abstentions :	**0**

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de BOTSORHEL, dûment convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de :
Mr Hervé CILLARD
Présents : MANCHEC Pascal, BERNARD Jérémy, MENOU Hervé, ROLLAND Valérie, JAOUEN Alexandra, COULOUARN Johnny, LEVER Mélaine
Absent : KERBOUL Chantal, BERTHOU Cindy, LUCAS Dylan
Procuration : KERBOUL Chantal à Hervé CILLARD, BERTHOU Cindy à BERNARD Jérémy, LUCAS Dylan à MANCHEC Pascal
Secrétaire de séance : COULOUARN Johnny

Délibération 2026- 34

OBJET : COMICE AGRICOLE 2026 : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le comice agricole du Canton de Plouigneau se tiendra le 4 juillet 2026 à Guerlesquin.

Après plusieurs années sans comice agricole depuis 2017, le syndicat d'élevage du canton de Plouigneau a souhaité relancer cet événement emblématique afin de faire perdurer les traditions agricoles locales et de mettre à l'honneur le travail de nos éleveurs et agriculteurs.

Dans un contexte où le monde agricole traverse de nombreuses difficultés et où ce métier essentiel tend malheureusement à perdre en attractivité, il est important de maintenir ces moments de rencontre, de transmission et de valorisation de notre patrimoine rural auprès du grand public et des jeunes générations.
Le comice agricole un véritable événement fédérateur pour notre canton, favorisant les échanges entre habitants, professionnels, élus et partenaires du territoire tout en participant à la dynamique économique et sociale locale.
L'organisation d'une telle manifestation engendre toutefois des coûts importants (logistique, sécurité, communication, installations et animations), et le soutien des communes du canton est indispensable pour assurer la réussite et la pérennité de cet événement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de BOTSORHEL**, à l'unanimité,**

- **Décide** de participer financièrement pour l'organisation de ce comice à hauteur de 200 €, pour l'année 2026.

Fait et délibéré à BOTSORHEL,
les Jour, Mois et An que dessus.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Hervé CILLARD

Le Secrétaire de séance,

MAIRIE DE BOTSORHEL (Finistère)